

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 109 (1964)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Les Journées militaires de Bière  
**Autor:** Chuard, J.-P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343213>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les Journées militaires de Bière

Le 12 mai dernier, tous les drapeaux et étendards de l'armée étaient présentés à Lausanne, dans le cadre de l'*Exposition Nationale*. Ceux qui ont pu y assister n'oublieront certainement pas le défilé impeccable des troupes à travers la ville, ni la cérémonie qui suivit, à Vidy.

A côté de cette manifestation dont le sens n'a échappé à personne, il sera organisé à Bière, les 5 et 9 septembre prochains, des *Journées militaires* au cours desquelles on pourra voir notre armée à l'œuvre.

Depuis plusieurs semaines déjà, un état-major *ad hoc* travaille, sous les ordres du colonel-divisionnaire Dénéreaz, commandant de la division mécanisée 1, à mettre au point ces *Journées* qui permettront d'assister à une parade historique, à une revue des troupes ainsi qu'à un exercice de tir combiné.

### *Pourquoi Bière?*

En 1939, lors de la « Landi » de Zurich, ainsi qu'on le rappelait récemment ici même<sup>1</sup>, des présentations d'armement avec tirs réels avaient eu lieu à proximité de l'Exposition. Elles obtinrent un très vif succès.

« Ce qui était possible il y a 25 ans, notait à ce propos le Lt.-colonel EMG Pittet, ne l'est plus de nos jours dans les mêmes conditions. Alors, l'armement et l'équipement de nos troupes, par ailleurs fort valables pour l'époque, étaient relativement simples comparativement à ceux d'aujourd'hui. L'effet au but des projectiles n'exigeait que des pare-balles modestes et l'on pouvait engager une troupe un peu partout sans risquer de gros dégâts aux cultures et aux immeubles se trouvant dans le terrain d'exercice choisi. »

---

<sup>1</sup> Lt.-colonel EMG O. Pittet, les « Journées militaires » de Bière des 5 et 9 septembre 1964, ou l'Armée au travail. R.M.S., mai 1964.

Il n'en va pas de même à l'heure actuelle et c'est la raison pour laquelle on a choisi la place de Bière qui permet non seulement des tirs d'artillerie, mais aussi le déploiement des blindés.

Facilement atteignable par la route et le chemin de fer — des trains spéciaux circuleront les 5 et 9 septembre — Bière se prête particulièrement bien aux démonstrations du genre de celles organisées à l'occasion des *Journées militaires*.<sup>1</sup>

### *La parade historique.*

Tant le 5 que le 9 septembre, la manifestation débutera à 13 h. 30. Elle durera environ 2 heures et demie.

On assistera, tout d'abord, à une parade historique qui évoquera trois grands moments de notre passé: les guerres d'indépendance, le service étranger, les milices cantonales.

Trois groupes bien distincts composeront cette parade qui sera ouverte par des arbalétriers, des arquebusiers, des hallebardiers et des piquiers des Guerres de Bourgogne. Ils seront suivis par un détachement de mousquetaires encadrant les treize bannières cantonales de l'Ancienne Confédération.

Viendront ensuite les drapeaux des douze régiments suisses au service de France, conduits par un officier en uniforme du régiment de Diesbach, avec une garde imposante. Trois détachements rappelleront que les Suisses ont également servi en Hollande et à Naples et qu'ils ont pris part à l'épopée napoléonienne.

Avant d'être centralisée par l'œuvre des Constitutions fédérales de 1848 et surtout de 1874, l'armée suisse était formée essentiellement de contingents cantonaux. Les drapeaux des vingt-cinq cantons et demi-cantons, des détachements en tenue d'ordonnance de 1820 et de 1852 illustreront cette période de notre histoire récente.

---

<sup>1</sup> Précisons que tous les renseignements pratiques peuvent être obtenus auprès des agences de voyage qui se chargent aussi de la location des places.

*La revue des troupes.*

A cette parade dont il n'est pas besoin de dire qu'elle sera haute en couleurs, succédera une revue des troupes destinée à montrer l'évolution de l'armée de 1914 à 1964. Durant ces cinquante dernières années, d'importantes modifications sont intervenues, non pas seulement dans la conception de l'engagement de l'armée, mais aussi dans les moyens dont elle a été successivement dotée.

Est-il nécessaire de rappeler, par exemple, qu'en 1914 et en 1939, encore, le cheval jouait un rôle prépondérant dans toutes les armes et qu'il a été remplacé, peu à peu, par le moteur? Ou que les grandes formations mécanisées ne sont nées qu'avec l'Organisation des troupes 61?

Sans doute, la revue des troupes ne pourra-t-elle pas rendre sensibles aux spectateurs tous les changements qui se sont opérés. Elle tendra, toutefois, à en présenter quelques-uns, particulièrement frappants, en ce qui concerne les troupes légères, l'infanterie, l'artillerie, l'aviation et le service de santé.

*Le tir combiné.*

La pièce maîtresse des *Journées de Bière* sera l'exercice de tir combiné présenté par le régiment de chars 1 renforcé, le régiment d'obusiers 1 et le régiment d'aviation 2. Il a pour but de démontrer la puissance de feu d'un groupement blindé interarmes. Quelque 2500 officiers, sous-officiers et soldats prendront part à cet exercice dans lequel seront engagés 40 chars du type Centurion, 60 véhicules chenillés de transport de troupe, 12 lance-mines, 8 canons antichars sans recul, 36 obusiers et 36 avions des types Vampire, Venom et Hunter, sans parler des 500 véhicules à moteur et engins spéciaux qui n'apparaîtront pas sur la place de tir.

La situation tactique initiale prévoit que, sous les coups de la division mécanisée 1, l'ennemi reflue en direction des cols du Jura. Ses arrière-gardes s'accrochent au Mamelon et aux collines dominant Bière à l'ouest, pour tenter de recueillir

ses gros talonnés par le régiment d'infanterie motorisé 2 et le régiment de chars 7.

Afin de couper le repli des forces adverses, le commandant de la division mécanisée 1 engage entre Bière et le ravin du Toleure le régiment de chars 1 qui a pour mission, avec l'appui des feux du régiment d'obusiers 1 et du régiment d'aviation 2 de s'emparer des hauteurs dominant Bière à l'ouest.

Quatre actions principales, dans le détail desquelles nous n'avons pas à entrer ici <sup>1</sup>, marqueront cet exercice qui promet d'être spectaculaire.

### *L'exposition d'armes.*

Ajoutons, pour être complet, qu'une exposition d'armes sera organisée non loin des tribunes du public. Elle sera ouverte de 9 heures à 19 heures. Elle a été conçue de manière à compléter utilement la présentation d'armes et d'engins faite dans le cadre de « La Suisse vigilante » à l'Exposition Nationale, à Lausanne. Elle est de nature à donner une vue d'ensemble des matériels actuellement utilisés par l'armée.

\* \* \*

Tel est, dans ses grandes lignes, le programme des *Journées militaires* des 5 et 9 septembre 1964. Par sa variété et sa richesse aussi, il intéressera tous ceux que les questions de défense nationale préoccupent. Il leur donnera l'occasion d'apprécier, *de visu*, les efforts qui sont faits non seulement pour doter l'armée de matériels modernes, mais aussi pour maintenir l'instruction du combattant à un niveau élevé.

Capitaine J.-P. CHUARD

---

<sup>1</sup> Une plaquette a été éditée à l'occasion des *Journées*. Elle donne les indications nécessaires sur le déroulement de l'exercice.